

AVIS PUBLIC

ORDONNANCE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, à la séance extraordinaire du 4 août 2026, l'ordonnance suivante :

OCA26 16 0181

POUR L'ÉVÉNEMENT « FÊTE DES VOISINS »

Conformément aux dispositions du *Règlement sur l'occupation temporaire de la voie publique pour la tenue d'événements spéciaux* (AO-204), le conseil autorise la fermeture temporaire à la circulation automobile de l'avenue Champagneur, entre les avenues Van Horne et Ducharme, le samedi 29 août 2026, de 8 H à 23 H, pour permettre la tenue de l'événement « **Fête des voisins** » organisé par les citoyens de l'avenue Champagneur.

Montréal, ce 5 août 2026

La Secrétaire de l'arrondissement,

Julie Desjardins, avocate